

A l'ouverture de la s ance du 29 f evrier 2016, 33 membres sont pr esents ou repr esent es (36 membres en exercice, 23 membres pr esents, 10 procurations). 8 membres invit es sont pr esents.

1. Affaires g en rales et statutaires

1.1.  lection du Vice-pr esident en charge du conseil d'administration

Monsieur Didier LE GALL est  lu Vice-pr esident en charge du conseil d'administration sur proposition du pr esident.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages exprim es, avec 26 voix pour et 7 abstentions.

1.2.  lection des Vice-pr esidents et Vice-pr esidents d l gu es autres que le Vice-pr esident en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire, le Vice-pr esident en charge de la commission de la recherche et le Vice-pr esident  tudiant.

Madame **Fran oise GROLLEAU** est  lue Vice-pr esidente charg ee de l'international sur proposition du pr esident.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages, avec 26 voix pour et 7 abstentions.

Monsieur **St ephane AMIARD** est  lu Vice-pr esident charg e du num erique et du patrimoine sur proposition du pr esident.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages, avec 24 voix pour et 9 abstentions.

Madame **Anne-Sophie HOCQUET** est  lue Vice-pr esidente charg ee de l' galit , des ressources humaines et de la politique sociale sur proposition du pr esident.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages, avec 24 voix pour et 9 abstentions.

Monsieur **Jean-Ren  MORICE** est  lu Vice-pr esident charg e de la culture, des initiatives et de la communication sur proposition du pr esident.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages, avec 26 voix pour et 7 abstentions.

Madame **Nathalie DEBSKI** est  lue Vice-pr esidente d l gu ee   l'innovation p dagogique sur proposition du pr esident.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages, avec 24 voix pour et 9 abstentions.

Madame **Catherine BERNARD** est  lue Vice-pr esidente d l gu ee aux relations avec les milieux  conomiques.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages, avec 26 voix pour et 7 abstentions.

Monsieur **Paul CAL S** est  lu Vice-pr esident d l gu e   la valorisation scientifique sur proposition du pr esident.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages, avec 22 voix pour et 11 abstentions.

Monsieur **Laurent BORDET** est  lu Vice-pr esident d l gu e   la coh sion sociale sur proposition du pr esident.

Cette d cision est adopt ee suite   un vote   bulletin secret,   la majorit  absolue des suffrages, avec

24 voix pour et 9 abstentions.

Monsieur **Mathieu LEVAILLANT** est élu Vice-président délégué à la vie des campus sur proposition du président.

Cette décision est adoptée suite à un vote à bulletin secret, à la majorité absolue des suffrages, avec 22 voix pour et 11 abstentions.

[1.3. Legs à l'Université d'Angers des manuscrits de Michel Tournier](#)

Le legs à l'Université d'Angers des manuscrits de Michel Tournier est approuvé.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 32 voix pour et 1 abstention.

[1.4. Adhésion de l'Université d'Angers au pôle S2E2](#)

L'adhésion de l'Université d'Angers au pôle S2E2 est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 32 voix pour et 1 abstention.

[1.5. Adhésion de l'Université d'Angers à la FNCAS](#)

L'adhésion de l'Université d'Angers à la FNCAS est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 32 voix pour et 1 abstention.

[1.6. Demande de l'agence comptable de déclassement de matériel](#)

La demande de l'agence comptable de déclassement de matériel est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 32 voix pour et 1 abstention.

[1.7. Demandes de cotisations de l'UFR Santé pour 2016](#)

Les demandes de cotisations de l'UFR Santé pour 2016 sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 32 voix pour et 1 abstention.

[1.8. Délégations de compétences du CA au président](#)

La délégation de compétences du CA au président est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 31 voix pour et 2 abstentions.

[1.9. Ordre de mission permanent du président](#)

L'ordre de mission permanent du président est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

[2. Prospective et moyens](#)

[2.1. Rapport annuel de performance 2015](#)

Le rapport annuel de performance 2015 est approuvé.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 32 voix pour et 1 abstention.

[2.2. Compte financier 2015, annexes et analyse financière](#)

Information : Le commissaire aux comptes certifie les comptes de l'université sans aucune réserve.

Après lecture du rapport du commissaire au compte, le compte financier 2015, ses annexes et le rapport annuel d'activité 2015 sont approuvés.

Le quorum étant atteint (23 membres présents), cette décision a été adoptée à la majorité, avec 30 voix pour et 3 abstentions.

2.3. Affectation du résultat 2015

Pour l'université, l'affectation en réserves pour un montant de 3 550 550.81 € est approuvée.

Pour le SAIC, l'affectation au compte de report à nouveau débiteur pour 623 166.47 € est approuvée.

Le quorum étant atteint (23 membres présents), ces décisions ont été adoptées à la majorité, avec 32 voix pour et 1 abstention.

2.4. Validation du choix du commissaire aux comptes

Le conseil d'administration retient l'offre de la société KPMG sous réserve de la notification du marché subséquent 2015/28, pour la désignation de Commissaires aux comptes pour les besoins de la certification légale des comptes.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 32 voix pour et 1 abstention.

3. Enseignement et vie étudiante

3.1. Création du DIU "Summer School - Tourism destination management, learning from France"

La création du DIU "Summer school - tourism destination management, learning from France" est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 15 voix pour, 5 voix contre et 12 abstentions.

3.2. Convention licence entre l'Université d'Angers et la Mauritius Chambre de commerce et d'industrie Business school pour la délocalisation de la L3 Tourisme

La convention licence entre l'Université d'Angers et la Mauritius Chambre de commerce et d'Industrie Business school pour la délocalisation de la L3 Tourisme est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 31 voix pour et 1 abstention.

3.3. Demande d'exonération des droits d'inscription au bénéfice des étudiants de la licence professionnelle Coordination Handicap Vieillessement pour l'année universitaire 2016-2017

La demande d'exonération des droits d'inscription au bénéfice des étudiants de la licence professionnelle Coordination handicap vieillissement pour l'année universitaire 2016-2017 est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

4. Procès-verbaux du CA des 14 janvier 2016, 25 janvier 2016 et 05 février 2016

Les procès-verbaux des CA des 14 janvier 2016, 25 janvier 2016 et 05 février 2016 sont approuvés.

Le procès-verbal du CA du 14 janvier 2016 est adopté à la majorité, avec 20 voix pour et 12 abstentions.

Le procès-verbal du CA du 25 janvier 2016 est adopté à la majorité, avec 31 voix pour et 1 abstention.

Le procès-verbal du CA du 05 février 2016 est adopté à l'unanimité.

Fait à Angers, le 1er mars 2016

Christian ROBLEDO
Président de l'Université d'Angers

Signé